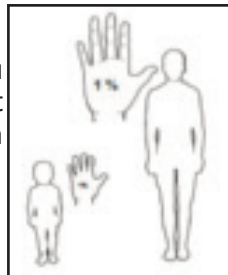




QUE FAIRE EN CAS DE BRÛLURE ?

La brûlure simple :

rougeurs de la peau chez l'adulte ou une cloque dont la surface est inférieure à celle de la moitié de la paume de la main de la victime.



La brûlure grave :

une ou plusieurs cloques dont la surface totale est supérieure à celle de la moitié de la paume de la main de la victime, d'une destruction plus profonde (aspect blanchâtre ou noirâtre parfois indolore), d'une brûlure dont la localisation est sur le visage ou le cou, les mains, les articulations ou au voisinage des orifices naturels, d'une rougeur étendue (un coup de soleil généralisé par exemple) de la peau chez l'enfant.



Conduite générale à tenir

1. Refroidir la surface brûlée par ruissellement d'eau du robinet tempérée (15 à 25°C) au plus tard dans les 30 minutes suivant la brûlure
2. En parallèle, retirer les vêtements, s'ils n'adhèrent pas à la peau

Face à la brûlure simple

- poursuivre le refroidissement, jusqu'à disparition de la douleur
- ne jamais percer les cloques (les protéger par un pansement stérile)
- demander un avis médical :
 1. en l'absence de vaccination antitétanique valide
 2. s'il s'agit d'un enfant ou d'un nourrisson
 3. en cas d'apparition dans les jours qui suivent de fièvre, d'une zone chaude, rouge, gonflée ou douloureuse.

Face à la brûlure grave

- alerter les secours (18 – 15 – 112)
- poursuivre le refroidissement selon les consignes données
- installer la victime en position adaptée, après refroidissement : allongée ou assise en cas de gêne respiratoire
- protéger, si possible par un drap propre, sans recouvrir la partie brûlée
- surveiller continuellement.

Conduites particulières à tenir

Brûlure par produits chimiques

- alerter les secours (18 -15-112)
- arroser immédiatement selon les consignes données :
 - l'ensemble du corps en cas de projection sur les vêtements ou la peau
 - l'œil, s'il est atteint, en veillant à ce que l'eau de lavage ne coule pas sur l'autre œil
- ôter les vêtements imbibés de produits en se protégeant
- ne jamais faire vomir ou boire, en cas d'ingestion de produit chimique
- conserver l'emballage du produit en cause.



Brûlure électrique

- ne jamais toucher la victime avant la suppression du risque
- arroser la zone visiblement brûlée à l'eau courante tempérée
- alerter les secours et appliquer les consignes.



Brûlure interne par inhalation

- placer en position assise en cas de difficultés respiratoires
- alerter les secours et appliquer les consignes.

